



INFO-NÉGO Secteur scolaire

Dépôt patronal : des reculs et plus de précarité pour le soutien scolaire !

Le lundi 16 décembre dernier, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) a déposé son cahier de demandes en vue du renouvellement de notre convention collective. Le constat est clair : **les demandes de reculs sont omniprésentes.**

Dans leurs demandes, les commissions scolaires veulent évaluer le rendement de la personne salariée avant un avancement d'échelon. De plus, l'employeur souhaite que le passage d'un échelon à l'autre ne soit possible qu'après une période réellement travaillée.

Encore une fois, la partie patronale veut sabrer nos acquis. Cette fois-ci, le CPNCF veut notamment faire disparaître les jours de congé chômés supplémentaires négociés de bonne foi localement par nos syndicats. C'est en prétextant le principe d'équité pour tous que la partie patronale souhaite faire disparaître toute journée chômée excédant les 13 prévues dans la convention collective nationale. Comme si cela n'était pas suffisant, les employeurs veulent aussi mettre la hache dans les horaires d'été, là où ce genre d'entente existe toujours.

Notre régime d'assurance salaire est aussi dans la mire de la partie patronale. Elle veut restreindre l'accessibilité en se donnant de meilleurs outils de contestation, tout en diminuant le taux des prestations. Encore une fois, les solutions patronales face à l'augmentation des invalidités sont axées sur le contrôle des coûts plutôt que sur la prévention !

Les commissions scolaires veulent aussi modifier toutes les séquences de mouvements de personnel, notamment pour faire passer les salarié-es temporaires qui occupent un

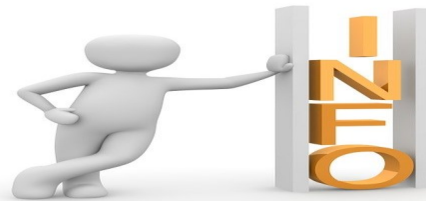
poste temporaire avant les salarié-es permanents, lorsque le poste devient définitivement vacant. En somme, réduire l'importance de l'ancienneté.

Autres demandes

- Augmenter la durée de la période d'essai et d'adaptation
- Éliminer le temps supplémentaire pour les personnes salariées à temps partiel
- Élargir à tous la contrainte de prise de vacances en présence des élèves

Devant l'attitude patronale, il n'y a qu'une solution, une forte mobilisation de toutes et de tous !

Nous devons clairement démontrer aux employeurs que leurs demandes ne passent pas ! Solidarité !



Antécédents judiciaires

Nous désirons rappeler aux membres que dans l'éventualité d'un changement relatif à vos antécédents judiciaires, vous disposez d'un délai de dix (10) jours pour en informer la CSDM.

Les dispositions législatives visent les antécédents judiciaires suivants :

- Une déclaration de culpabilité pour une infraction criminelle ou pénale commise au Canada ou à l'étranger, sauf si un pardon a été obtenu pour cette infraction;
- Une accusation encore pendante pour une infraction criminelle ou pénale commise au Canada ou à l'étranger;
- Une ordonnance judiciaire qui subsiste contre une personne au Canada ou à l'étranger.

Nous portons également à votre attention qu'une fausse déclaration peut entraîner une mesure pouvant aller jusqu'à un congédiement.

Présentation du premier vice-président, Patrick Bertrand



Patrick est technicien en informatique à la CSDM depuis 1998. Il a travaillé dans les écoles, mais principalement au service informatique situé à l'annexe de la maison mère.

Il était agent de liaison avant de devenir officiellement délégué syndical en 2005.

Patrick a occupé un poste au conseil syndical depuis 2016 pour être ensuite

libéré à temps plein afin d'y accomplir les tâches de premier répondant et agent de grief.

En octobre 2018, il a été élu au poste de vice-présidence au secteur général et adaptation scolaire pour ensuite faire le grand saut au poste de premier vice-président au printemps 2019.

Le quotidien de Patrick se résume à traiter les dossiers d'assurance- salaire pour les membres ainsi que les dossiers d'accommodement.

Il traite également les dossiers de la SAAQ, de l'IVAQ et également des dossiers d'arbitrages d'ordre médical.

Patrick est responsable politique du comité des relations de travail à la CSDM, du comité de griefs ainsi que celui de la vie syndicale.

Il préside les assemblées syndicales ainsi que les conseils syndicaux CSDM.

Patrick est en soutien aux vice-présidences et accompagne le président lors de rencontres officielles.

Présentation des personnes premières répondantes à l'APPA

Le poste de personne première répondante a été créé en 2012 suite à une forte augmentation du nombre d'appels. Souvent la première personne répondante est capable de répondre aux membres sans qu'elle n'ait à les référer aux VP de secteur.

Depuis, le poste s'est transformé et aussi scindé pour que deux personnes puissent vous répondre de façon quotidienne tout en faisant des tâches telles que les enquêtes de griefs afin de pouvoir décharger les VP de secteurs.

Ces postes sont présentement occupés par Élyse Favreault et Louise Archambault.



Élyse Favreault est une opératrice en informatique à la CSDM depuis 2000. Elle a d'abord été stagiaire au défunt regroupement 5 puis engagée comme surnuméraire en supports aux écoles.

Déplacée après deux ans, elle s'est retrouvée à la salle d'ordinateur, salle des serveurs notamment où sont produits les talons de paie; elle y travaillait en alternance de jour et de soir.

Elle est passée par le 7000 pour ensuite se retrouver sur la route en appui aux écoles, et enfin revenir au 7000, en support aux employés par téléphone.

Elle devenue déléguée de son bureau en remplacement de Patrick Bertrand et, par la suite, a été élue par acclamation pour représenter le personnel para-technique au conseil syndical.

Élyse est libérée à temps plein au syndicat pour le poste de première répondante depuis juillet 2018. Son quotidien se résume à répondre aux membres par téléphone, faire le suivi des griefs déposés en faisant enquête.

Élyse a été membre également des comités de la condition féminine, du comité journal ainsi que celui de la vie syndicale. Elle poursuit avec ce dernier, mais s'est retirée des autres comités non pas par manque d'intérêt, mais plutôt par manque de temps depuis qu'elle est à temps plein au syndicat.

Élyse est représentante de son secteur d'emploi, respectivement pour les délégations au secteur scolaire ainsi que de la fédération et la CSN.



Louise Archambault est à l'emploi de la CSDM depuis 1984. Elle a occupé plusieurs postes à la CSDM, de secrétaire d'école au primaire, réceptionniste au secondaire à Lucien-Pagé notamment, agente de bureau classe I, secrétaire et finalement agente de bureau classe principale à la CSDM.

Au moment d'être élue au conseil syndical en 2014, Louise travaillait toujours comme agente de bureau classe principale au centre Champagnat. En 2015, Louise est libérée à temps plein au syndicat pour occuper le poste de première répondante et agente de grief. En octobre 2016, elle a été nommée par le comité exécutif parmi les membres du conseil syndical pour occuper le poste de vice-présidente au secteur général et adaptation scolaire, poste qu'elle a occupé jusqu'aux élections d'octobre 2017.

Avec l'expertise que Louise avait acquise et le départ de la première répondante à l'époque, Zoé Décarie, le comité exécutif décide d'offrir à Louise le poste laissé vacant de première répondante.

Parallèlement, Louise est active au sein du comité Éducation du conseil central du Montréal Métropolitain et ainsi que déléguée.

Féministe dans l'âme, elle s'est toujours impliquée dans plusieurs comités de la condition féminine du syndicat jusqu'à la fédération des femmes du Québec. Elle se bat pour les droits des femmes encore aujourd'hui. D'ailleurs, elle est impliquée dans la coalition pour la Marche Mondiale des Femmes qui a lieu tous les 5 ans. Prochaine marche qui aura d'ailleurs lieu dans la région de Lanaudière, le 17 octobre 2020.

Au moment d'écrire ces lignes, Louise est à quelques semaines de sa retraite, retraite bien méritée. Une chose est certaine, elle continuera à se battre pour les droits des femmes et des hommes, comme elle l'a toujours fait pour vous, membres de l'APPA.



« Samedi » de jaser diversité

Date : 2 mai 2020

Heure : 9 à 16 heures

Lieu : 1601 De Lorimier

Café, jus, brioches ainsi qu'un repas pour le lunch seront offerts!

Le comité APPAIDE/ APPAID, en collaboration avec le comité LGBT, vous invitent à un voyage vers l'ouverture à l'autre. Ils vous proposent de réfléchir à la façon dont nous pourrions vivre ensemble la différence, une réalité qui se vit au quotidien dans nos différents lieux de travail.

Comment pourrions-nous composer avec des gens qui ont des valeurs autres que les nôtres?

Une conférence vous sera offerte pour démystifier la différence au sens large du terme. Par la suite, deux différents ateliers seront proposés pour découvrir et explorer de façon plus approfondie ces univers.

Atelier A : Diversité ethnoculturelle

Atelier B : Diversité sexuelle et de genre

Nous reviendrons en plénière pour échanger sur ces nouvelles notions et proposer des moyens afin de pouvoir les appliquer dans nos milieux de travail.

C'est un rendez-vous, on vous attend en grand nombre, au plaisir de vous rencontrer dans l'édifice CSN.

Surveillez le site, les inscriptions se feront en ligne dès le mois de mars



Comment ajuster notre poste de travail pour éviter les blessures et s'assurer que notre poste est ergonomique.

Plusieurs personnes ont des douleurs musculaires causées

par leur poste de travail. On doit donc s'assurer d'ajuster notre poste pour éviter trop de visites chez le physiothérapeute, ostéopathe ou autres. Il est important de réduire les impondérables qui peuvent nuire à notre santé et voir plus loin à long terme.

On peut se référer à ce site :

<http://gestion-personnes.csdm.qc.ca/files/Ajustement-poste-de-travail.pdf>.

On y retrouve des images explicatives ainsi qu'un vidéo pour vous aider à ajuster soit votre chaise ou votre bureau. Ajustement d'un poste de travail informatisé

Posture ergonomique pour bureau à surface uniforme

Posture ergonomique pour bureau avec support à clavier

Posture ergonomique pour ordinateur portable

Capsule vidéo: Auto-ajustement de votre poste de bureau

Autres conseils pertinents:

Chaise : vous devez bien connaître le fonctionnement de la chaise pour faire des réajustements, ce qui vous permet de varier la posture en cours de journée.

Lunettes : assurez-vous d'avoir la bonne prescription. Pour les lunettes à foyer progressif, faites attention aux extensions du cou lors de l'utilisation de l'ordinateur; vous pouvez compenser en baissant les écrans.

Doigté et raccourcis clavier : utilisez une technique de doigté qui réduit les mouvements de flexion/extension du cou. L'utilisation des raccourcis clavier permet de minimiser le travail avec la souris, et par le fait même, de diminuer certains mouvements du membre supérieur droit (vous pouvez consulter une liste de raccourcis à l'adresse suivante :

<http://office.microsoft.com/frfr/word-help/raccourcis-clavier-pour-microsoft-office-word-HP010147626.aspx#BM3>).

Soyez actif : utilisez les escaliers au lieu de l'ascenseur, si possible. Faites imprimer vos documents plus loin, si possible. Allez marcher sur l'heure du dîner.

Si vous réussissez à bien ajuster votre poste, cela vous aidera grandement à passer une bonne journée et le soir arrivé, vous pourrez profiter d'activités agréables au lieu de vous reposer et de soigner vos douleurs musculaires.





Retour sur le spectacle de M. Rachid Badouri !

Jeudi, le 30 janvier 2020 avait lieu à l'auditorium de l'école Le Plateau, le spectacle de l'humoriste Rachid Badouri.

C'est près de 600 personnes qui ont eu le privilège d'assister à cette soirée d'humour.

Avant le début du spectacle, un verre était offert en toute simplicité à ceux et celles qui le souhaitaient.

À l'approche du début du spectacle nous pouvions sentir une certaine excitation dans la salle.

C'est vers 20h15 après les courts discours protocolaires de M. Patrick Bertrand (Premier Vice-Président) et de M. Michel Picard (Président) qu'arrive notre invité tant attendu de tous, M. Rachid Badouri.

Dès ses premières phrases, nous étions déjà en mesure d'affirmer que nous vivrions une magnifique soirée.

Très à l'aise et seul sur cette grande scène, M. Badouri a été en mesure d'envoûter son public. Nous avons eu droit à 75 minutes d'un humour rempli d'humanité et de sensibilité.

Nous avons devant nous un homme conscient de l'époque dans laquelle nous sommes actuellement. Bravo !

À la fin de cette soirée de rires et de sourires, nous pouvions en déduire qu'elle fut extraordinaire et que nous l'aurons gravée dans nos mémoires longtemps.

Un gros merci à M. Badouri d'avoir su nous divertir.

Le comité de la vie syndicale, vous dit merci d'avoir participé en grand nombre à cette soirée !



Retour sur l'activité concernant le budget, le crédit et l'endettement du 14 janvier 2020.

15 personnes étaient au rendez-vous et ce fut très instructif. Mme Isabelle Dauphin, nous a expliqué ce que fait l'ACEF et les services qui y sont offerts. Elle nous a informé sur l'utilisation, les mythes et le remboursement de notre dossier de crédit.

À la fin de la soirée, les personnes présentes ont demandé au comité de la condition féminine d'avoir une suite à cette activité alors l'année prochaine, elle sera de retour avec un autre thème. Merci de votre participation !

UNE EXPÉRIENCE CULINAIRE DU TEMPS DES FÊTES
MERCREDI, LE 18 DÉCEMBRE 2019 À 18 H 30
À l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal



Retour sur l'activité du 18 décembre 2019 « Expérience culinaire des fêtes »

Cette activité a eu lieu à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal et 25 personnes y ont participé.

Ce fut une très belle soirée grandement appréciée. Nous avons eu un très bon service et le repas était excellent.

Cela a permis aux personnes présentes de visiter une école qui pour eux était inconnue.

Le comité de la condition féminine, vous dit un gros Merci !



Membres du comité journal : Chantal Gignac, Lise Pilon, Richard Ledoux et Sylvie Tremblay



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

